

CAPN DE NON TITULARISATION DES AGENTS DE CATÉGORIE C

Avec plus de 250 manifestations partout en France, de grandes villes jusqu'aux plus petites, de Paris à Marseille, d'Albert dans la Somme à Biars dans le Lot et avec plus de 2,8 millions de personnes dans les rues, les travailleurs montrent qu'ils n'ont pas non plus envie de négocier. Les salariés ne négocieront pas 2 ans de plus pour une pension de plus en plus faible, ils ne négocieront pas un avenir maussade, pour leurs enfants, ils ne négocieront pas leur temps à vivre en bonne santé.

Les questions de justice sociale, de reconnaissance du travail sont au cœur des luttes. « La réponse publique à la crise du coronavirus a provoqué la hausse la plus importante jamais enregistrée de fortune des milliardaires. En France les milliardaires ont ainsi gagné près de 220 milliards d'euros entre mars 2020 et mars 2021 » (rapport Oxfam).

De plus, un nouveau record de distribution de dividendes des entreprises du CAC 40 à leurs actionnaires a été diffusé. C'est insupportable pour des millions de citoyens, la répartition des richesses produites est tellement injuste et inégalitaire qu'on ne se laissera pas imposer une réforme tellement injuste, brutale et antisociale !

La journée du 19 janvier qui atteignait déjà des records de mobilisation dans notre pays s'est confirmée et amplifiée ce 31 janvier. L'opposition à la réforme des retraites est largement majoritaire dans toutes les catégories de salariés et dans l'opinion publique. La jeunesse a envahi massivement les cortèges, des lycéens aux étudiants. Combien faudra-t-il de démonstrations ? La détermination est forte et ne fera que s'amplifier, c'est certain.

Entendre la rue, le peuple, retirer ce projet est la seule voie possible. La grève aussi se concrétise dans de nombreuses entreprises. Par exemple à la TAM (transport Montpellier) 70% chez les cheminots à Caen, idem pour les cheminots toulousains, 40% à la Poste en Haute-Garonne, 90 % à la FNAC de Labège, plus de 90 % de grévistes dans les ports et 100% des dockers du Havre à Ajaccio, de Brest à Bayonne, de Cherbourg à Marseille.

A la DGFIP, les agents se sont également largement mobilisés sur les journées de grèves des 19 et 31 janvier (42 % en Ardèche, 40 % dans le Finistère, 40 % dans l'Indre, 37 % à la Réunion et bien d'autres).

D'ores et déjà, l'intersyndicale appelle à deux nouvelles journées de grève et d'action le mardi 7 février et le samedi 11 février.

Pour la CGT Finances Publiques, le gouvernement doit retirer cette réforme des retraites injuste et antisociale qui aura pour conséquences la baisse des pensions entraînant de nombreux retraités dans la précarité, notamment les femmes, et un nouveau recul pour l'ensemble des salariés de notre pays.

Dans le même temps, les prix à la consommation ne cessent d'augmenter, avec une inflation record en 2022. Selon les économistes, celle-ci devrait s'aggraver en 2023.

Depuis plus de vingt ans, les prix augmentent plus vite que les salaires. Le pouvoir d'achat des travailleurs, des privés d'emploi et des retraités diminue d'année en année.

LA CGT FINANCES PUBLIQUES REVENDIQUE une augmentation significative des salaires du public et du privé.

LA CGT FINANCES PUBLIQUES REVENDIQUE l'indexation des salaires sur l'inflation.

☛ **CONCERNANT** les conditions d'exercice des élus pour ce nouveau mandat.

Lors du GT agenda social qui s'est déroulé au mois de décembre 2022, des problèmes ont été dénoncés sur les dates prévisionnelles des CAP par les représentants de personnels. L'administration s'était engagée à retravailler sur ce calendrier afin d'en ressortir un nouveau. Nous sommes toujours en attente de ce nouveau calendrier !?

Cela pose un véritable problème pour l'organisation des élus, notamment dans les prévisions de leurs congés, de leurs absences au niveau des services et de réservation des trains et hôtels...

Les élus vous ont envoyé une motion intersyndicale vous demandant des moyens pour exercer leur mandat dans des bonnes conditions.

Pour ce mandat, les CAP locales d'évaluation ont été supprimées. Les recours en évaluation seront dorénavant seulement vus en CAP nationales. L'administration doit donc nous donner les moyens pour préparer les dossiers des agents. En fonction du nombre de dossiers pour un grade, 2 jours de préparation ne sont pas suffisants.

Nous exigeons que l'administration convoque plusieurs CAP sur un même grade. La DG doit permettre aux agents d'être défendus avec un temps de préparation suffisant pour tous les dossiers.

Pour les CAP de non titularisation et en fonction du nombre de cas litigieux dont des propositions de licenciement, pour la promotion de catégorie C de 2022 qui se déroule au alentour du mois de juin, l'administration doit convoquer plusieurs CAP pour nous permettre là aussi une réelle préparation des dossiers des agents.

Pour ce nouveau mandat et la fusion des corps de la CAP de catégorie C des administratifs et des techniques, l'administration a fortement réduit les sièges à 8 sièges alors qu'il était de 15 auparavant (10 en administratifs et 5 techniques). De plus, des CAP ont été créées au niveau national : évaluation, refus de télé travail etc...

Votre politique serait donc plus de dossiers d'agents concernés par les ordres du jour de ces CAP avec moins de sièges de représentants des personnels ?

C'est aussi pourquoi, la CGT Finances publiques vous demande de nous donner les moyens de défendre les agents qui souhaitent faire valoir leur droit à une défense individuelle sur un acte de gestion, en accordant le défraiement des suppléants siégeant sans voix délibérative.

Dans cet esprit de préparation nécessaire pour répondre aux besoins des agents, la CGT Finances publiques vous demande :

- ➔ La date d'arrivée des agents C ? Annoncée le 15 mai d'après Mr Haumont lors de CAPN de non titularisation des agents B.
- ➔ La date de la diffusion de la note de scolarité pour les agents C ?
- ➔ La date du guide de première affectation C, le délai de dépôt des demandes et la date de sortie de mouvement des 1^{ères} affectations ?
- ➔ L'appel de l'intégralité de la liste complémentaire du concours commun C.

☛ **CONCERNANT** cette CAP convoquée de non titularisation d'agents et de vos propositions de prolongations de stage, la CGT Finances Publiques revendique une réforme profonde des formations initiales, alternant stages pratiques et formation continue. Nous demandons l'instauration d'une véritable scolarité à l'image de ce qui se fait pour les contrôleurs ou les inspecteurs.

En effet, les attentes vis-à-vis de ces stagiaires sont très fortes dès leur arrivée. Leur complément de formation se fait essentiellement par l'intermédiaire d'agents déjà dans les services, alors même que ceux-ci croulent déjà sous une charge de travail de plus en plus lourde et ne parviennent déjà plus à effectuer correctement leurs missions. Les stagiaires doivent acquérir très rapidement des connaissances fiscales, comptables et transverses de plus en plus complexes avec une formation théorique et une formation métier insuffisantes. Au quotidien, il est de plus en plus difficile voire impossible pour les agents déjà en poste de transmettre leur savoir et d'apporter leur soutien aux agents en 1^{ère} affectation.

Pour cette CAP, l'administration soumet 2 dossiers de renouvellement.

La CGT Finances Publiques est attachée au principe de la 2^{ème} chance. Les prolongations de stage reposent trop souvent sur des critères qui ne sont pas liés aux seules aptitudes professionnelles. Des critères plus ou moins objectifs et qui tiennent souvent plus du ressenti que d'autre chose sont mis en avant pour ne pas titulariser un stagiaire. Dans le contexte de suppressions massives d'emplois que nous supportons depuis de nombreuses années, l'administration est de plus en plus exigeante avec les agents en 1^{ère} affectation et se satisferait pleinement d'un stagiaire formé, polyvalent et opérationnel tout de suite.